

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES
AVENANT N°1¹

EXE10



Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

SDIS de la Loire
8, rue du chanoine Ploton
CS 50541
42007 Saint-Etienne cedex 1

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

JL SYSTEMS
1 rue de l'Informatique
42000 SAINT ETIENNE

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

Migration des installations de téléphonie traitant les appels d'urgence 18/112 et administratifs et intégration dans le système de gestion opérationnelle ARTEMIS V2
LOT 1 : Acquisition, installation et maintenance relative à la migration des installations de téléphonie traitant les appels d'urgence 18/112 et administratif.

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : le 15 décembre 2015

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Montant HT : 133 168, 93 euros (maintenance incluse)

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détailier toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

La migration des installations de téléphonie traitant les appels d'urgence 18/112 et administratifs et l'intégration dans le système de gestion opérationnelle ARTEMIS V2 a un impact très fort sur la réception et le traitement des appels d'urgence.

La plateforme se situe sur deux sites, Saint Etienne pour le CODIS/UTA Sud (site central) et Roanne pour l'UTA Nord (site de backup).

Devant la complexité du dossier, et afin de ne pas perturber le traitement opérationnel des appels d'urgence, les installations et les vérifications d'aptitude se feront séparément sur les deux sites, en faisant en sorte que le travail sur un site n'interfère pas sur l'autre site.

De plus, afin d'avoir une situation stable durant l'Euro 2016 de football, les travaux et vérifications seront suspendus pendant cette période.

Le premier périmètre concernera la mise en service et les vérifications sur le site de L'UTA Nord de Roanne. Une première MOM (MOM1) et une première VA (VA1) seront faites en premier lieu sur ce site.

Le périmètre secondaire concernera quant à lui le site du CODIS/UTA Sud de Saint Etienne. Une deuxième MOM (MOM2) et la deuxième VA (VA2) seront faites dans un second temps sur ce site.

Afin de ne pas pénaliser le titulaire du marché, les acomptes seront donc versés de la façon suivante (l'article 5.4 du CCAP est donc modifié en conséquence) :

- La MOM globale initialement prévue (correspondant à 20% du coût de la « mise en œuvre et garantie ») est décomposée comme suit :

- MOM1 (site UTA ROANNE) : 40 % du montant de la MOM globale
- MOM2 (site CODIS/CTA Saint-Etienne) : 60 % du montant de la MOM globale

- la VA globale initialement prévue (correspondant à 30% du coût de la « mise en œuvre et garantie ») est décomposée comme suit :

- VA1 (site UTA ROANNE) : 40 % du montant de la VA globale
- VA2 (site CODIS/CTA Saint-Etienne) : 60 % du montant de la VA globale

Les durées des MOM et des VA restent inchangées.

Les différentes phases de MOM et de VA débiteront par un ordre de service comme indiqué dans le CCAP.

LA VSR est inchangée et globale pour les deux sites et démarrera à la VA2 positive.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20160317-16-03-020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/03/2016

Publication : 29/03/2016



■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/03/2016

Publication : 29/03/2016

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :
- % d'écart introduit par l'avenant :




Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/03/2016
Publication : 29/03/2016

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
		

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

■ **En cas de remise contre récépissé :**

042-284210242-20160317-16-03-020-DE

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

Accusé certifié exécutoire

avenant »

« Reçue à titre de notification copie du présent

Réception par le préfet : 29/03/2016
Publication : 29/03/2016

A, le

Signature du titulaire,



■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.

042-284210242-20160317-16-03-020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/03/2016

Publication : 29/03/2016

